



Es ce que je peut avoir un carte de sejour, si je suis associe

Par **bouadhla**, le **28/02/2010** à **16:52**

Bonjour,

j'ai 33 ans , nationalite tunisienne , je entre en europe avec une visa de 45 jour , le 09/06/2006 et pour le moment je pas de papier.

mon question est :

es ce que je peut avoir un carte de sejour, si je suis associe dans un restaurant , et est ce que de le debut mon nom soi ecris sur le statut comme associe (et si il ya un poursontage de part par exp:51 % ...)

merci .